

L'IMPACT ET L'INFLUENCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES SUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Périphérie perpétuelle : les IFI et la reproduction
de la dépendance économique de la Tunisie

Fadil Aliriza



UNTIL DEBT
TEAR US APART



Non destiné à la vente

© Friedrich-Ebert-Stiftung

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être imprimée, reproduite ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable des éditeurs.

Les points de vue et opinions exprimés dans cette publication sont uniquement ceux des auteurs originaux. Elles ne représentent pas nécessairement celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

Édition anglaise: Tarek Radwan | Photo de couverture : Thomas Claes | Design graphique : Mehdi Jelliti | Traducteur : Ferid Rahali

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont, à des moments clés, joué un rôle important dans la restructuration radicale de l'économie tunisienne tout en ignorant ou en perpétuant les structures économiques qui favorisent l'élite politique et économique, souvent en parallèle et aux mêmes fins que les prêts et les subventions conditionnels de l'Union Européenne. Les programmes de prêt de la Banque mondiale à la Tunisie sont antérieurs au passage au néolibéralisme, notamment le soutien au programme des coopératives foncières des années 1960¹. Depuis l'émergence et le développement ultérieur du néolibéralisme en tant que projet idéologique, la Banque mondiale et le FMI ont utilisé leurs prêts à la Tunisie comme des opportunités pour promouvoir des politiques standards de libéralisation, de déréglementation et de privatisation.

La Tunisie s'est tournée vers le FMI à deux moments clés de l'histoire qu'elle a perçue comme une crise: le premier a couvert un programme d'ajustement structurel (PAS) de 1986 à 1992 ; le second, deux programmes de prêts supplémentaires du FMI de 2013 à 2020. Ces deux périodes ont coïncidé avec des programmes financés par la Banque mondiale qui ont jeté les bases d'une intense restructuration législative, réglementaire et enfin économique. Ces deux périodes ont également coïncidé avec une intensification de la taille et de la portée des interventions de la Banque mondiale dans les politiques de développement. L'impact économique profond sur le bien-être général du public a, sans surprise, suscité une résistance à ces prescriptions néolibérales. Les Tunisiens ont vu leur situation économique se détériorer en raison de l'austérité et beaucoup se sont sentis particulièrement provoqués par la manière dont les coûts de cette austérité étaient répartis.

S'il est plus facile de comprendre l'étendue de l'influence du FMI et de la Banque mondiale dans le cadre d'une intervention limitée au niveau national, la réorganisation néolibérale du système économique tunisien a toujours été menée dans le but de l'intégrer dans un système économique mondial. Le FMI rend ce cadre explicite dans sa prise en compte de la balance des paiements de la Tunisie. Par ailleurs, de nombreuses déclarations du FMI au cours des décennies ont spécifiquement promu l'ouverture commerciale de la Tunisie à l'Europe². La Banque mondiale a mis l'accent sur le développement de la politique industrielle, de la politique agricole, des marchés du travail et des infrastructures (entre autres) afin d'améliorer l'intégration de la Tunisie dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, d'attirer les investisseurs étrangers, d'exploiter l'« avantage comparatif » de la Tunisie et d'équilibrer son bilan commercial - le tout avec des politiques économiques nationales visant à répondre aux demandes du marché international (presque exclusivement européen). Dans ce contexte, les politiques des IFI ont reproduit et exacerbé l'extrême dépendance de la Tunisie vis-à-vis de l'Europe pour le commerce. Ses partisans n'ont pas voulu ou n'ont pas pu imaginer une nouvelle constellation des systèmes commerciaux et financiers internationaux ou la dynamique de pouvoir correspondante.

1) Le projet de coopératives foncières gérées par l'État était une politique associée au ministre Ahmed Ben Salah qui a débuté en 1961 et s'est accélérée après la nationalisation des anciennes propriétés coloniales en 1964. Le licenciement de Ben Salah par Bourguiba en 1969 et la promulgation d'une nouvelle loi de réforme agraire qui promeut le secteur privé sont généralement reconnus comme la fin du projet.
Voir White, G. (2011) *A Comparative Political Economy of Tunisia and Morocco*, State University of New York Press, pp. 90-91.

2) Le FMI a également considéré la libéralisation des échanges entre la Tunisie et l'Europe non seulement comme objectif de la réforme néolibérale mais aussi comme moteur des réformes néolibérales. « L'accord d'association avec l'Union Européenne (AAEU) a servi de moteur à une réforme globale », a noté le FMI (2002) dans son rapport intitulé *Tunisia : 2002 Article IV Consultation-Staff Report and Public Information Notice on the Executive Board Discussion*. Rapport pays n° 02/122, juin, p. 6.

1 Un bref historique des interventions des IFI en Tunisie

L'ère néolibérale³ réfère le plus souvent à l'idéologie économique des années 80 concernant la suprématie du marché. Cependant, certains changements qui caractérisent l'ère néolibérale, tels que la promotion du développement du secteur privé au détriment du secteur public ou des programmes de développement dirigés par l'État et le passage des pays du Sud postcoloniaux les plus pauvres de l'industrialisation par substitution aux importations (ISI) au développement axé sur les exportations, ont commencé un peu plus tôt. Alors que la Banque mondiale avait soutenu le projet de «collectivisation» de la Tunisie sous la direction du super ministre Ahmed Ben Salah⁴ - généralement associé à un modèle de développement socialiste ou dirigé par l'État - la Banque a signé avec la Tunisie une série de prêts de financement du développement qui ont explicitement encouragé le développement du secteur privé de 1966 jusqu'au début des années 1970⁵. En 1969, la Banque mondiale «refusait de fournir une aide au programme [de collectivisation]». Jusque-là, les sources étrangères représentaient un tiers du financement du projet dont la Banque mondiale⁶.

En 1969, un changement est intervenu dans la stratégie macroéconomique de la Tunisie. La Banque mondiale a célébré ce changement en 1972 en tant que « nouvelle stratégie ... qui vise à accélérer la croissance, les exportations et l'emploi, en réduisant principalement l'intervention directe du gouvernement dans l'économie, en assouplissant les contrôles administratifs et en renforçant le soutien indirect aux activités productives du secteur privé »⁷. Alors que la Banque s'était déjà opposée aux ISI et à la croissance induite par l'État, un accord d'association conclu en 1969 avec la Communauté économique européenne (CEE) et autorisant l'importation en franchise de droits des produits industriels tunisiens a également « renforcé les intérêts industriels tant étrangers que nationaux » qui ont fait pression pour le changement de stratégie économique de la Tunisie⁸. Les principales lois sur les investissements de 1972 et 1974, la réforme bancaire de 1976 et un accord de coopération avec la CEE en 1976 ont tous contribué à faire avancer ce changement. Bien que soutenue et encouragée par la Banque mondiale, cette période de libéralisation - bien que non encore privatisée⁹ - a été largement financée par les fonds de développement de la CEE après 1976¹⁰.

Les émeutes du pain et l'application violente des politiques néolibérales par l'État

La première crise perçue liée à l'influence de la Banque mondiale et à celle du FMI (et leurs conséquences sociales subséquentes) a commencé avec les émeutes du pain de 1983-1984. La Banque mondiale

3) Plutôt que de proposer une définition unique du néolibéralisme, je m'en remets à la taxonomie de Quinn Slobodian pour plus de clarté. Slobodian suggère qu'il y a trois façons d'utiliser le terme : en tant que période historique [c'est-à-dire "capitalisme tardif", citant l'interprétation du terme par David Harvey] ; en tant que restructuration ou réorganisation de la société et des relations humaines [citant la biopolitique de Foucault et les travaux de Wendy Brown], et en tant que tradition intellectuelle discrète/philosophie politico-économique liée à Friedrich Hayek, Milton Friedman et d'autres. Alors que Slobodian concentre son étude sur la dernière de ces trois approches - et d'une manière avec laquelle j'ai quelques désaccords qui dépassent les limites de cet article - je considère que les trois approches se réfèrent à un phénomène cohésif, historiquement situé, qui a des implications pratiques en termes de corrélation des politiques, c'est-à-dire des politiques néolibérales. Voir Slobodian, Q. (2019) Behind the News. interviewé par Doug Henwood, 10 janvier. Émission de radio et podcast, diffusés sur KPFA. [En ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://shout.lbo-talk.org/lbo/RadioArchive/2019/19_01_10.mp3

4) Pendant presque toute la décennie des années 1960, Ben Salah a occupé les postes de ministre de l'économie, de ministre des finances et de ministre de la planification.

5) Le premier de cette série est le prêt de la Banque mondiale numéro 449 TUN, signé le 16 mai 1966.

6) Murphy, E. (1999) *Changement économique et politique en Tunisie : De Bourguiba à Ben Ali*. Londres : Macmillan Press LTD, p. 56.

7) Banque Mondiale (1972), *Current Economic Position and Prospects of Tunisia*. EMA-51a, 14 août.

8) White, G. (2011, pp. 97-98.).

9) Si cette période a vu la libéralisation du secteur industriel tunisien et l'ouverture à l'investissement privé et la promotion de l'industrie privée, elle n'a pas encore coïncidé avec la privatisation des entreprises publiques puisque la période de 1973 à 1984 a vu la création de 110 nouvelles entreprises d'État suite à l'augmentation des prix du pétrole. Malgré cette augmentation, la part du secteur public dans le PIB de la Tunisie a néanmoins légèrement diminué, passant de 26 % en 1970 à 25 % en 1980, ce qui indique l'importance croissante du secteur privé dans l'économie. Voir Grissa, A. (1991) "The Tunisian State Enterprises and Privatization Policy", in Zartman, I.W. (ed.) *Tunisia : The Political Economy of Reform*. Bibliothèque d'études africaines du SAIS, p. 112.

10) Voir Murphy, E. (1999, p. 59) et EC (1995) *Relations entre l'Union Européenne et la Tunisie* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-95-106_en.htm?locale=en

avait critiqué, pendant des années avant les émeutes, le système de subventions de la Tunisie, dont les subventions politiquement sensibles apportées au pain. Dans un rapport de 1981, la Banque mondiale a déclaré que « le système de tarification de la Tunisie a cependant de graves conséquences sur l'économie. Les coûts strictement budgétaires sont devenus assez lourds au fil des ans »¹¹. Le même rapport notait que « la suppression rapide des subventions à la consommation par l'augmentation du prix de détail du pain est en évidence une question délicate, non seulement en raison de son potentiel inflationniste, mais aussi parce que le pain de 670 grammes le plus fortement subventionné est l'aliment de base des pauvres des villes, et peut donc être important d'un point de vue nutritionnel ». ¹² Alors que ce même rapport notait la force des performances économiques de la Tunisie, il formulait également la nécessité de réduire les subventions comme étant liée au ralentissement de la production pétrolière tunisienne.

L'examen par la Banque mondiale en 1982 du 6e plan quinquennal de développement de la Tunisie - couvrant les années 1982 à 1986 - a soulevé une fois de plus la question des subventions au pain. « Les besoins prévus en matière de capacité de meunerie supplémentaire supposent que la subvention actuelle au pain soit maintenue. Une réduction de cette dernière (qui pourrait être fortement justifiée) pourrait réduire sensiblement la consommation - en partie en supprimant une partie du gaspillage actuel de pain », note le rapport.¹³ En 1983, le gouvernement tunisien a augmenté le prix d'un pain plat de 700 grammes de 80 à 170 millimes, tandis que le prix de la semoule utilisée pour le couscous a presque doublé et que le prix de la farine a plus que doublé.¹⁴ Ces changements sont intervenus après presque 15 ans de stabilité des prix du pain.¹⁵

La hausse des prix a provoqué des protestations de masse « spontanées »¹⁶ qui ont commencé dans les régions marginalisées de l'intérieur de la Tunisie et se sont étendues à la capitale, provoquant une répression meurtrière de la part de l'armée tunisienne. L'armée a tué une centaine de civils et imposé un couvre-feu national strict de plusieurs semaines qui limitait les rassemblements publics à trois personnes.¹⁷ Lorsque Bourguiba revint finalement sur sa décision, il a justifié cette précédente hausse des prix par le fait que le pain était si bon marché que les gens nourrissaient avec les chats, faisant ainsi écho à l'analyse antérieure de la Banque mondiale sur le gaspillage. Seddon remet le commentaire de Bourguiba dans son contexte, en notant qu'« un tel gaspillage serait impensable pour la majorité de la population, et ce commentaire révèle le fossé béant entre l'expérience vécue des riches et des pauvres en Tunisie ».¹⁸

De nombreux chercheurs ont noté que le FMI et la Banque mondiale avaient directement fait pression sur la Tunisie pour augmenter les prix du pain.¹⁹ Juste avant l'augmentation des prix, Ismail Khelil a été nommé ministre de la Planification immédiatement à la suite de son poste de directeur exécutif à la Banque mondiale. Khelil deviendra plus tard ministre des Finances puis gouverneur de la Banque centrale, jouant un rôle important dans la restructuration néolibérale du système bancaire tunisien au cours du programme d'ajustement structurel de 1986 à 1992. Le mouvement du personnel des

11) La Banque Mondiale (1981) Tunisia Country Economic Memorandum. Rapport n° 3399-TUN, 15 septembre, p. 26.

12) Ibid, p. 29.

13) La Banque Mondiale (1983) Revue tunisienne du VIe plan de développement, Volume II : Les principaux secteurs économiques et sociaux. Rapport n° 4137-TUN, 29 juin, p. 60.

14) Seddon, D. (1984) L'hiver du mécontentement : Crise économique en Tunisie et au Maroc. Rapports MERIP n° 127, octobre 1984, p. 13.

15) Murphy, E. (1999, p. 66).

16) Seddon, D. (1984, p. 11).

17) Seddon, D. (1984, p. 7-8).

18) Seddon, D. (1984, p. 13).

19) Voir Seddon, D. (1984, p. 65), White, G. (2011, p. 119).

postes de décision clés de la Banque mondiale à la tête des postes du gouvernement tunisien à un moment où il y a un alignement des propositions politiques de la Banque mondiale et des politiques du gouvernement tunisien s'est répété en 2011 avec le passage de Mustapha Kamel Nabli de haut fonctionnaire de la Banque mondiale à la tête de la Banque centrale de Tunisie. Cette perméabilité du personnel à travers la « frontière » IFI-État tunisien remet en question l'hypothèse populaire selon laquelle l'élaboration des politiques économiques tunisiennes est de portée nationale et souveraine. Plutôt que de prendre des décisions nationales dans un espace strictement national avec une certaine influence extérieure des IFI, il peut être plus utile de considérer la prise de décisions économiques non seulement comme émanant de la sphère nationale, mais comme produite de concert entre des institutions nationales et internationales qui n'ont pas l'étanchéité définitive souvent supposée par les analystes.²⁰

La répression par l'État de la résistance populaire à la hausse du prix du pain préfigure le type de sécurisation et de violence que l'État tunisien devra mettre en place pour appliquer les réformes néolibérales sur les protestations de ses citoyens. La carrière politique autoritaire de l'ancien général Zine El Abidine Ben Ali peut être attribuée à la réponse de l'État aux émeutes du pain, lorsqu'il a été nommé secrétaire d'État à la sécurité nationale en 1984 dans le cadre d'une opération de nettoyage du secteur de la sécurité de l'État à la suite des émeutes.²¹ Au cours de l'été 1986, Rachid Sfar a remplacé le Premier ministre Mohammed Mzali la veille de l'obtention des prêts du FMI et la tenue des élections fictives en novembre, afin de gagner les faveurs du FMI. « La censure, les arrestations et la dépendance du gouvernement à l'égard de l'appareil de sécurité pour maintenir le contrôle avaient indiqué que la priorité de Sfar était de rétablir la confiance internationale plutôt que de rassurer les électeurs nationaux », note Murphy.²² Cette trajectoire de répression croissante se prolongera sous le règne du président Ben Ali, dont la présidence a débuté en 1987, coïncidant ainsi avec le début du programme d'ajustement. « Les réformes économiques néolibérales ont également facilité la réhabilitation du corporatisme d'État en Tunisie... Les politiques néo-corporatistes ont aidé les élites de l'État à reconfigurer l'autoritarisme pendant les transitions du marché »²³, a conclu King dans son étude publiée au début des années 2000, notant encore plus explicitement que « le néolibéralisme en Tunisie a été facilité par une restriction sévère des droits politiques ».²⁴

Ajustement structurel et accroissement des inégalités

La réduction des subventions et les « émeutes du pain » qui ont suivi ne se sont pas limitées à la Tunisie uniquement, mais faisaient partie des programmes d'ajustement structurel dans toute la région MENA des années 1980 jusqu'au début des années 2000.²⁵ En Tunisie, le FMI a fourni un Accord de confirmation de 104 millions de DTS qui est entré en vigueur en novembre 1986, une année avant que Ben Ali ne procède au coup d'État au palais et n'accède au pouvoir. Le FMI a ensuite offert un mécanisme élargi de crédit de 207 millions de DTS qui est entré en vigueur en juillet 1988 et qui a duré jusqu'en juillet 1992. Ces prêts et leurs conditions d'ajustement structurel ont approfondi la restructuration néolibérale de l'économie tunisienne vers la privatisation, la déréglementation et la

20) Il convient également de noter que lorsque les croyances idéologiques des fonctionnaires du FMI s'alignent sur celles des fonctionnaires d'un pays débiteur, il existe des preuves d'un soi-disant « traitement préférentiel ». Voir Nelson, S.C. (2014) "Playing Favorites: How Shared Beliefs Shape the IMF's Lending Decisions", Organisation internationale, vol (68/2), mars, pp. 297-398

21) Murphy, E. (1999, p. 66).

22) Murphy, E. (1999, p. 75).

23) King, S.J. (2003) *Liberalization Against Democracy*. Indiana University Press, p. 138.

24) King, S.J. (2003, p. 40), citant Mitchell, T. (1999) *Dreamland : Le néolibéralisme de vos désirs*. MERIP Report 210, 1999, 32 ; voir également Hanieh, A. (2013) "Lineages of Revolt", Haymarket Books, p. 64.

25) Hanieh, A. (2013, p. 69).

libéralisation. Cette restructuration visait non seulement à reproduire un modèle néolibéral en Tunisie, mais aussi à remodeler la Tunisie pour mieux l'intégrer dans les structures économiques mondiales, « dans le cadre de la trajectoire historique plus large de la stratégie de développement de l'infitah ... sur l'Europe ». ²⁶

Alors que le FMI et la Banque mondiale étaient «généralement satisfaits des mesures d'austérité sévères déjà imposées » avant les prêts de 1986 et le programme d'ajustement structurel²⁷, les conditions du PAS ont obligé la Tunisie à libéraliser davantage son commerce, à réduire le déficit du secteur public en diminuant les subventions, à attirer les investissements étrangers²⁸, à libéraliser les prix de manière plus générale, à augmenter les taux d'intérêt, à réduire les restrictions à l'importation et à dévaluer de manière significative - comme elle le fera plus tard - le dinar tunisien²⁹. La déréglementation des taux d'intérêt et les mesures de privatisation des banques ont été prises presque immédiatement³⁰.

La Tunisie a signé pour deux prêts « d'ajustement sectoriel » de la Banque mondiale pour 150 millions de dollars en 1986 et 1987 : le premier pour la restructuration agricole et le second pour la restructuration industrielle. La composante agricole était particulièrement importante car elle visait à privatiser la production agricole. De nombreux éléments indiquent que cette privatisation a contribué à priver les agriculteurs pauvres et les petits agriculteurs de leurs droits au profit de grands propriétaires terriens et des conglomérats³¹. Les propres termes de la Banque mondiale concernant le programme indiquaient que la privatisation visait à améliorer la gestion des terres, mais « a entraîné des pertes d'actifs importantes pour les pauvres ... il n'y a eu pratiquement aucune création nette d'emplois dans l'agriculture pendant la période d'ajustement structurel », et « la Banque mondiale admet également que les agriculteurs les plus pauvres ont peu bénéficié de l'amélioration des prix à la production. »³² De nombreux petits agriculteurs au cours de cette période se sont retrouvés sans terre et sans emploi, ce qui a contribué à la migration urbaine, la proportion de la population vivant dans les zones rurales ayant chuté de plus d'un tiers entre 1970 et 2010.³³ Les communautés rurales déplacées vers les centres urbains au cours de cette période joueront plus tard un rôle important en tant que centres de mobilisation de masse contre le régime en 2011.

Une loi tunisienne de 1987 (loi 87-47, amendée en 1989) qui fournit le cadre de la restructuration des entreprises publiques a été explicitement considérée comme condition à l'octroi d'un prêt à la restructuration des entreprises publiques (PERL) de la Banque mondiale en juillet 1989. Cette loi a facilité la cession des entreprises publiques dans les secteurs les plus rentables de l'hôtellerie, du textile et des filiales bancaires, les secteurs moins rentables étant laissés à la gestion publique.³⁴ Si la conditionnalité du prêt de la BM avec la réforme législative n'était pas suffisamment révélatrice de la souveraineté limitée de la Tunisie sur sa politique macroéconomique, le conseiller du comité ministériel formé pour faciliter la privatisation (le Centre de ressources académiques pour l'éducation prioritaire ou CAREP) « a été recruté et financé par des organismes donateurs internationaux. Il a été établi au sein du Premier ministre pour

26) White, G. (2011, p. 30-31) ; voir également Radl, S. (2017) "Structural Adjustment in Tunisia : The Crisis of Neoliberalism and the 'Gafsa Riots' of 2008", in Baumgratz, G., Chaabane, Kh., Werner Ruf, W. et Telkämper, W. (eds.) *Development by Free Trade ? The Impact of the European Union's Neoliberal Agenda on the North African Countries*. PIE Peter Land.

27) Murphy, E. (1999, p. 74).

28) Murphy, E. (1999, p. 74-75).

29) Grissa, A. (1991, p. 121-122).

30) Moore, C.H. (1991) "Tunisian Banking: Politics of Adjustment and the Adjustment of Politics" in Zartman, I.W. (ed.) *Tunisia : The Political Economy of Reform*. Bibliothèque d'études africaines du SAIS, p. 70-71.

31) Voir Hanieh, A. (2013, pp. 75-97).

32) King, S.J. (2003, pp. 116-117).

33) Hanieh, A. (2013, p. 80, 84).

34) Murphy, E. (1995, pp. 105-107) ; voir également Pelletreau, P.D. (1991) "Private Sector Development Through Public Sector Restructuring ? The Cases of the Gafsa Phosphate Company and the Chemical Group" dans Zartman, I.W. (ed.) *Tunisia : The Political Economy of Reform*. Bibliothèque d'études africaines du SAIS, p. 132.

soutenir la détermination des politiques et développer les procédures de mise en œuvre ». ³⁵ Cette intégration de technocrates étrangers dans le mécanisme de la politique économique tunisienne se répétera après 2011, avec un fonctionnaire du département du Trésor américain conseillant la Banque centrale tunisienne (BCT) en 2016. ³⁶

Entre-temps, le budget tunisien de 1989 a poursuivi la réforme des entreprises publiques de manière à inciter les entreprises publiques à consacrer des ressources au remboursement des dettes ³⁷. Le remboursement rendrait leur achat plus intéressant pour les investisseurs privés qui n'auraient pas à supporter le fardeau de la dette au moment de l'achat. Un tel processus s'aligne sur un schéma néolibéral familier : socialiser les coûts de la réduction du déficit tout en privatisant les bénéfices.

Quels ont été certains des résultats sociaux et économiques généraux de ce programme d'ajustement structurel ? L'évaluation du FMI en 1993 était extrêmement positive : « Les progrès de la Tunisie dans ses efforts d'ajustement structurel et macroéconomique au cours de la période 1986-1992 constituent un excellent exemple de la transformation réussie d'une économie fortement réglementée par le gouvernement en une économie basée sur l'orientation du marché et d'une économie tournée vers l'intérieur en une économie orientée vers l'exportation ». ³⁸

Le déficit budgétaire de la Tunisie a effectivement été réduit et l'inflation est passée d'un pic de près de 10 % en 1987 à un peu plus de 3 % en 1993. ³⁹ Cependant, les inégalités se sont accrues au cours de cette période, selon les indicateurs limités et les mesures d'inégalité disponibles. Les salaires réels moyens ont baissé de 11 % entre 1983 et 1993. ⁴⁰ En 1975, 20 % des ménages tunisiens se situaient dans la catégorie du quintile moyen dans la distribution des revenus. En 1990, ce chiffre était tombé à 15,3 %. ⁴¹ Le clivage entre zones urbaines et zones rurales s'est également creusé, les chiffres de 2000 montrant que le taux de pauvreté dans les campagnes tunisiennes était cinq fois plus élevé que dans les villes. ⁴² Un rapport du gouvernement tunisien produit en 1992 indiquait que la pauvreté relative avait augmenté en raison de l'ajustement structurel. ⁴³ Ce dernier ne s'est pas attaqué au chômage, qui est resté autour de 16 % pour finalement diminuer légèrement au début des années 2000. ⁴⁴

« Le chômage, la réduction des subventions et la levée du contrôle des prix n'ont pas été compensés par des transferts sociaux ciblés », note Murphy à propos du programme d'ajustement structurel. ⁴⁵

Certains ont fait valoir que la Tunisie a réussi à maintenir, voire à augmenter ses dépenses sociales pendant l'ajustement structurel, en particulier par rapport à d'autres pays de la région. Une étude sur la réforme structurelle en Jordanie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie entre 1983 et 2004, réalisée

35) Pelletreau, P.D. (1991, p. 132).

36) L'intégration de la fonctionnaire du Trésor Diane Maurice, anciennement de la Réserve fédérale américaine, dans la Banque centrale tunisienne a été réalisée par l'intermédiaire du Bureau de l'assistance technique (OTA) du département du Trésor américain. Voir Agendas.tn (sans date) The Role of Central Banks in Providing Stable Economies [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agendas.ovh/the-role-of-central-banks-in-providing-stable-economies/> ; et Ambassade des États-Unis en Tunisie (sans date) FICHE D'INFORMATION : Les relations américano-tunisiennes durables [En ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <https://tn.usembassy.gov/our-relationship/fact-sheet-enduring-u-s-tunisian-relations/>.

37) Pelletreau, P.D. (1991, p. 130).

38) Gerwin Bell, G., Yücelik, M.Y., Duran, P.J., Nsouli, S.M. et Eken, S. (1993) The Path to Convertibility and Growth ; The Tunisian Experience. Documents occasionnels du FMI 109. Fonds monétaire international, p. 42, cité dans Murphy, E. (1995, p. 130).

39) Trading Economics (2019) Tunisia inflation rate (historical) [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://tradingeconomics.com/tunisia/inflation-cpi> (consulté le 28 juin 2019 sur TradingEconomics.com en utilisant les données de l'Institut national de la statistique).

40) King, S.J. (2003, p. 38).

41) King, S.J. (2003, p. 39).

42) Hanieh, A. (2013, p. 83-84).

43) Cité dans Murphy, E. (1995, p. 128).

44) FMI (2018), base de données des Perspectives de l'économie mondiale. Avril, Tunisie [En ligne]. Disponible sur : shorturl.at/bqEL4.

45) Murphy, E. (1995, p. 128).

par El-Said et Harrigan, soutient que « la Tunisie est une exception parmi les quatre pays examinés, car elle a refusé de compromettre l'aspect social de la réforme ». ⁴⁶ Cependant, les chiffres d'El-Said et Harrigan sont extrêmement douteux. Ils affirment que le taux national de pauvreté de la Tunisie en 1985 était de 7,7 %, mais présentent ensuite un autre taux de 9,6 % pour la même année. Les auteurs suggèrent que le taux de pauvreté de la Tunisie est tombé à 4,1 % en 2000 ⁴⁷, mais ce chiffre est cité comme provenant d'une étude de 2001 dans la Revue suisse d'économie et de statistique mais dans laquelle le chiffre de 4,1 % n'apparaît pas. ⁴⁸ Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté aux seuils nationaux de pauvreté était de 25,4 % en Tunisie en 2000 ⁴⁹, un chiffre bien plus élevé que les 4,1 proposés par El-Said et Harrigan. En utilisant un autre seuil de pauvreté (et non pas le seuil national de pauvreté) de 1,90 \$ par jour en utilisant la PPA 2011, les données de la Banque mondiale montrent que le taux de pauvreté était de 5,9 % en 2000, ce qui reste nettement supérieur au chiffre de 4,1 ⁵⁰.

L'étude d'El-Said et Harrigan tombe dans le même piège que de nombreuses études économiques antérieures sur la Tunisie, qui est celui de se fier sans esprit critique aux statistiques officielles. En ce qui concerne les taux de pauvreté en particulier, Murphy, citant une étude du Programme alimentaire mondial d'avril 2011, note que « lorsqu'ils sont fixés à 400 [dinars tunisiens, TND] par personne et par an, seulement 3,8 % de la population est considérée comme pauvre. Un taux plus réaliste de 585 [TND] par personne et par an a porté ce chiffre à 11,5 % de la population » ⁵¹. El-Said et Harrigan saluent également le succès des programmes sociaux mis en place par Ben Ali - le Fonds de solidarité nationale et le Fonds national pour l'emploi - sans reconnaître que ces fonds étaient généralement considérés comme corrompus, détournés pour l'usage personnel de la famille de Ben Ali et de ses alliés politiques. ⁵² En 2017, Ben Ali a été condamné par contumace à six ans de prison pour une affaire de corruption liée au Fonds de solidarité nationale. ⁵³

Le prêt du FMI a pris fin en 1992 et ce dernier n'a plus émis de prêts jusqu'en 2013, mais cela n'a pas mis fin à l'influence des IFI sur les politiques économiques tunisiennes. « Le processus d'ajustement n'est pas terminé », notait un rapport d'achèvement de programme de la Banque mondiale de 1992. « De nouveaux progrès sont nécessaires pour libéraliser les marges commerciales, réduire les barrières non tarifaires et améliorer l'intermédiation financière. Ces mesures faciliteraient l'élimination des dernières restrictions à la convertibilité du dinar, ce qui aiderait la Tunisie à attirer davantage d'investissements étrangers directs et à accéder aux marchés internationaux des capitaux. La Banque a un rôle à jouer pour aider la Tunisie dans cette nouvelle étape du processus d'ajustement ». ⁵⁴

La Tunisie a introduit un nouveau code des investissements en 1993, qui était « une des conditions attachées au prêt d'ajustement structurel de 250 millions de dollars de la Banque mondiale de 1992 ». ⁵⁵

46) El-Said, H. et Harrigan, J. (2014) « Réforme économique, bien-être social et instabilité: Jordanie, Égypte, Maroc et Tunisie, 1983-2004 », Middle East Journal, 68 (1), janvier, p. 100.

47) Ibid, p. 116.

48) Ayadi, M., Matoussi, M.S. et Feser, M.P.V. (2001) « Mettre en pratique des méthodes statistiques robustes: analyse de la pauvreté en Tunisie », Revue suisse d'économie et de statistique. Vol (137/3), pp. 463-482.

49) Voir Banque mondiale (sans date) « Indicateurs du développement dans le monde pour la Tunisie ». Banque de données de la Banque mondiale [en ligne]. Disponible sur: <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&type=metadata&series=SI.POV.NAHC#>.

50) Ibid.

51) Murphy, E. (2013) 'Under the Emperor's Neoliberal Clothes! Pourquoi les institutions financières internationales se sont-elles trompées en Tunisie », à Gana, N. (éd.) The Making of the Tunisian Revolution. Edinburgh University Press, p. 41.

52) Voir Boukhars, A. (2016) « Exclusion and Despair Make Tunisia's Border Regions a Powder Keg », World Politics Review, 19 juillet [en ligne]. Disponible sur: <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/19389/exclusion-and-despair-make-tunisia-s-border-regions-a-powder-keg>

53) AFP (2017) La Tunisie condamne Ben Ali dans l'affaire Mariah Carey, 4 mars

54) Rapport d'achèvement de programme de la Banque mondiale (1992), République tunisienne, prêt d'ajustement structurel (SAL I), prêt 2962-TUN Report n ° 11354, 16 novembre, p 17.

55) Murphy, E. (1999, p. 138).

Entre-temps, le président Ben Ali a annoncé l'accélération de la pleine convertibilité du dinar lors d'un discours à l'Assemblée nationale en décembre 1992. Ce discours a coïncidé avec la visite du directeur général du FMI de l'époque, Michel Camdessus, qui a déclaré que cette annonce était « le plus beau cadeau qu'on m'ait jamais offert ». ⁵⁶ Alors qu'un nouveau code d'investissement et moins de restrictions sur la convertibilité du dinar auraient pu contribuer à stimuler l'investissement direct étranger (IDE), ce dernier est allé de façon disproportionnée au secteur de l'énergie de la Tunisie ⁵⁷ - un secteur dominé par l'extraction d'hydrocarbures, qui n'emploie pas un nombre important de personnes, qui n'est pas durable sur le plan environnemental et qui est truffé de corruption avec la distribution subséquente des profits en faveur des investisseurs étrangers plutôt que des partenaires de l'État. ⁵⁸

De 1992 à 1996, la Banque mondiale a continué à accorder à la Tunisie des prêts d'ajustement structurel allant de 250 à 400 millions de dollars par an. ⁵⁹ La pression exercée par la Banque mondiale sur la Tunisie pour qu'elle maintienne le rythme de la privatisation a mené à une nouvelle phase de privatisation en 1996, axée sur les entreprises de l'agroalimentaire, de la fabrication mécanique et des transports. En 1997, le gouvernement tunisien a annoncé le début de la privatisation des services municipaux. ⁶⁰ En 1995, la Tunisie a signé un Accord d'Association avec l'UE, qui supprimerait progressivement tous les droits de douane pour le commerce entre la Tunisie et l'UE relativement aux produits industriels et mettrait en place un commerce ouvert pour certains produits agricoles. La Banque mondiale et l'UE ont promis 2,5 milliards de dollars entre 1996 et 2000 pour moderniser l'industrie tunisienne et compenser les éventuels effets négatifs. ⁶¹ Néanmoins, de 1996 à 2013, la Tunisie a perdu 55 % de sa base industrielle, les niveaux de chômage n'ont pas baissé de manière significative et « la zone de libre-échange n'a pas eu d'impact significatif sur les exportations vers l'UE mais a augmenté de manière significative les importations », selon le Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux (FTDES). ⁶² L'accord s'est aligné sur la stratégie du programme d'ajustement structurel visant à stimuler les exportations tunisiennes, mais la dépendance croissante vis-à-vis des importations de capitaux européens a contribué à creuser le déficit commercial de la Tunisie tandis que la perte de recettes tarifaires a pesé sur le budget de l'État. ⁶³

De 1992 à 2000, la recapitalisation des banques publiques tunisiennes et l'aide aux banques privées se sont élevées à 6 milliards de dollars, selon les estimations de la Banque centrale de Tunisie (BCT). ⁶⁴ Selon Hibou, « les différentes opérations de restructuration des banques ont toujours eu lieu sous les auspices des bailleurs de fonds -FMI, Banque mondiale et Union Européenne- qui ont accordé des prêts mais seulement selon plusieurs conditions écrites ». ⁶⁵ L'argent public utilisé pour renflouer les banques ou les remboursements publics des prêts accordés pour le sauvetage financier des banques

56) Middle East Economic Digest (1993), 15 janvier, p 30, cité dans Murphy, E. (1999, pp. 150-151).

57) De 1990 à 1994, 75% de tous les IDE attirés en Tunisie provenaient du secteur de l'énergie, tandis que les chiffres pour 1994 montrent cette augmentation à 87%. Le premier chiffre est attribué à Mohamed Ghannouchi, alors ministre de la Coopération internationale et des Investissements étrangers, cité dans L'Economiste Maghrébin du 30 mars au 12 avril 1994, pp 16-17. Le second est attribué à la Tunisie: Financial Times Survey, 28 novembre 1995, p 4. Les deux sont cités dans Murphy, E. (1999, p. 140).

58) Pour un exemple de cela, voir Aliriza, F. (2014) «Keeping Tunisia in the Dark», Foreign Policy, 5 décembre [en ligne]. Disponible sur: <https://foreignpolicy.com/2014/12/05/keeping-tunisia-in-the-dark/>

59) Murphy, E. (1999, p. 134).

60) Murphy, E. (1999, p. 142).

61) Murphy, E. (1999, p. 148).

62) Romdhani, M. (2018) «Communiqué de presse: 10 ans après - L'échec du libre échange avec l'UE. Ne reproduisons pas les erreurs du passé! », (Communiqué de presse: 10 ans plus tard - L'échec du libre-échange avec l'UE. Ne répétons pas les erreurs du passé!), FTDES, 18 janvier [en ligne]. Disponible sur: <https://ftdes.net/10-ans-apres-lechec-du-libre-echange-avec-lue-ne-reproduisons-pas-les-erreurs-du-passe/>

63) Voir Radl, S. (2017, p. 116).

64) Hibou, B. (2011) «La force de l'obéissance: l'économie politique de la répression en Tunisie», Polity Press, p. 32.

65) Hibou, B. (2011, p. 32).

représentent une nouvelle socialisation des coûts et une privatisation des profits, d'autant plus que les créances douteuses sur de nombreux livrets de banque qui ont déclenché l'aide ont été accordés à l'élite du pays. Hibou note qu' « en 1986, 136 entreprises et individus monopolisaient 50 % des crédits », alors que ses conversations avec les banquiers et les bailleurs de fonds internationaux laissent penser que ce niveau de concentration a été maintenu au moins jusqu'au milieu des années 2000.⁶⁶

2 Apprivoiser la révolution économique en Tunisie

Les manifestations nationales de masse, les protestations et les confrontations entre les citoyens et les responsables de la sécurité de l'État en Tunisie en 2010-2011, ainsi que la série de changements politiques qui s'ensuivront, sont souvent qualifiées de phénomène unique : la « révolution ». Dans la tradition des sciences politiques populaires qui délimite de manière binaire les régimes « démocratiques » et « autoritaires » et dans les limites présumées d'un État-nation discret, les changements du système politique formel qui ont suivi le soulèvement tunisien de 2010-2011 indiquent qu'il y a eu en effet une « révolution » dans le passage de l'autoritarisme à la démocratie. Un président autoritaire, doté de pouvoirs exécutifs étendus - sans doute dictatoriaux - a été destitué, un système de parti unique de facto a été éradiqué et le multipartisme s'est épanoui, des élections libres ont été organisées et les libertés de réunion, d'association, d'expression et de presse ont été inscrites dans la loi et dans une nouvelle Constitution.

Mais cette histoire de la Tunisie après 2011 ne s'applique qu'aux changements dans la sphère politique formelle et selon l'approche normative selon laquelle la politique institutionnelle, parlementaire et bien faite offre le meilleur espoir de paix, de stabilité, de prospérité, de justice, de liberté et d'égalité. L'analyse, cependant, ne tient pas compte d'une évaluation des changements économiques qui se sont produits depuis ou de leur absence d'ailleurs.

Les analyses de la Tunisie de l'après-2011 s'inscrivent dans ce schéma de séparation de la politique et de l'économie et, ce faisant, déforment le sens et l'intention des Tunisiens qui ont mené le soulèvement. Les revendications des manifestants en 2010 et 2011 n'étaient pas seulement politiques, mais aussi explicitement économiques. Ces revendications économiques étaient sans doute plus claires et plus identifiables que les demandes de libéralisation politique. En outre, les conditions de la désillusion économique populaire qui a culminé dans le soulèvement remontent à plusieurs décennies et peuvent être attribuées à des politiques sociopolitiques spécifiques, dont beaucoup ont continué ou se sont accélérées après 2011 en raison des réformes économiques promues par les IFI. La célébration des succès strictement politiques de la Tunisie rend difficile l'appréciation de la détérioration économique qui s'est produite simultanément - et du rôle significatif que l'intervention des IFI a joué dans cette histoire économique.

Deauville au lieu de l'annulation de la dette

Les exigences économiques du soulèvement tunisien étaient impossibles à ignorer. « Travail, liberté, dignité nationale » et « Le travail est un droit, bande de voleurs » étaient deux des premiers slogans de la révolution avant que le refrain « le peuple veut la chute du régime » ne se fonde avec le puissant symbole du changement qui a résonné dans toute la région. Un mouvement de protestation antérieur, en 2008, dans le bassin minier de Gafsa, concernant le travail, la corruption et le rôle de l'État dans le développement et la redistribution, a vu la branche locale de l'UGTT fonctionner comme un puissant vecteur (ou du moins comme une plateforme) de contestation sociale, économique et politique dans

⁶⁶ Hibou, B. (2011, p. 29) citant Henry, C.M. (1996) *Le Croissant de la dette méditerranéenne*, p. 208.

ce qui était par ailleurs un régime hautement autoritaire. De nombreux chercheurs ont souligné

l'importance de cette mobilisation précoce pour la mobilisation de 2011.⁶⁷ Plus tard, L'UGTT, au niveau régional et avec les structures nationales jouera un rôle important dans la mobilisation de 2011. Entre-temps, l'étincelle du soulèvement de 2011 - l'auto-immolation du commerçant informel Mohammed Bouazizi - avait indéniablement des dimensions économiques.

La détresse économique qui a traversé la mobilisation de 2010-2011 a exigé que l'on tienne compte du récit ensoleillé d'une Tunisie qui est l'étudiant modèle ou le « bon élève », image tant promue par les IFI. Selon ce récit, la Tunisie a connu une croissance élevée et une réduction de la pauvreté après avoir suivi de près le scénario de l'ajustement structurel. Le soulèvement a contraint la Banque mondiale et le FMI à reconnaître certains des pièges que présente le fait de se fier aux indicateurs macroéconomiques. La Banque mondiale, dans son examen de la politique de développement de la Tunisie pour l'après-2011, « La révolution inachevée », a noté qu'en dépit de ces indicateurs positifs, « il y avait des problèmes fondamentaux dans le modèle de développement économique tunisien, qui a préparé le terrain pour la révolution de janvier 2011 »⁶⁸.

La période post-révolutionnaire a vu les manifestants prendre d'assaut les propriétés de la famille de Ben Ali, qui avait pillé la richesse nationale par l'ingénierie et la politisation forcément sélective du processus de privatisation. La littérature post-révolution de la Banque mondiale s'est concentrée sur ce « capitalisme de copinage » de la famille de Ben Ali, notamment avec la publication en 2014 de « All in the Family : state capture in Tunisia » (Tout dans la famille : la mainmise de l'Etat). Cependant, cette approche étroite de la famille a été conçue de manière à discréditer la réglementation étatique contenue dans le Code d'incitation à l'investissement - un code sur lequel la Banque mondiale en 1991 avait conditionné le prêt de 250 millions de dollars l'appui aux réformes économiques et financières (EFRSL) à la Tunisie⁶⁹. La conditionnalité du prêt de la Banque mondiale à l'adoption du code d'investissement a été rendue explicite dans le propre rapport de la Banque sur l'achèvement de la mise en œuvre, qui déclarait : « La troisième tranche a été libérée un an après la libération de la deuxième. Elle aurait pu être rendue publique plus tôt, mais la promulgation de la législation d'application du Code des investissements a pris plus de temps que prévu »⁷⁰. Le même rapport de 1995 a tiré la leçon de la mise en œuvre réussie des conditions du prêt, à savoir qu'une opération réussie nécessite une excellente coordination intersectorielle et interministérielle. Cette coordination était assurée en Tunisie par le Ministre de la planification »⁷¹, qui était à l'époque Mustapha Kamel Nabli. Nabli rejoindra ensuite la Banque mondiale en 1997 avant de revenir en Tunisie en tant que Gouverneur de la Banque Centrale trois jours après le départ de Ben Ali. Il jouera alors un rôle clé dans la lutte contre les appels à un moratoire sur la dette odieuse.⁷²

67) Voir Chomiak, L. (2011) «The Making of a Revolution in Tunisia», Middle East Law and Governance 3, pp. 68-83; Beinin, J. (2016) *Workers and Thieves: Labour Movements and Popular Uprisings in Tunisia and Egypt*. Stanford California: Stanford University Press, p. 164-183; et Gobe, E. (2010) *Le bassin minier de Gafsa entre émeutes et mouvement social: sens et signification d'un mouvement de protestation en Tunisie de Ben Ali*. Document de travail.

68) Banque mondiale (2014) *La révolution inachevée: offrir des opportunités, de bons emplois et une plus grande richesse à tous les Tunisiens*. Rapport n° 86179, p. 26.

69) Ben Rouine, Ch. (2015) «All in World Bank: Manipulation in the Name of Deregulation», Observatoire tunisien de l'économie. 30 novembre [en ligne]. Disponible sur: http://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/20151130_all_in_world_bank_0.pdf.

70) Rapport d'achèvement de la mise en œuvre de la Banque mondiale (1995). République tunisienne, Prêt d'appui aux réformes économiques et financières, (Prêt 3424-TUN), Rapport No. 14779, 25 mai, p. 4.

71) La Banque mondiale (1995, p. iii).

72) Chokri, B.A. (2011) « Le nouveau Gouverneur de la BCT tranquillise les milieux financiers internationaux sur la capacité de la Tunisie à rembourser toute sa dette, en temps et en heure! », *African Manager*. 21 janvier [En ligne]. Disponible sur : <https://africanmanager.com/e-nouveau-gouverneur-de-la-bct-tranquillise-les-milieux-financiers-internationaux-sur-la-capacite-de-la-tunisie-a-rembourser-toute-sa-dette-en-temps-et-en-heure> voir aussi Nabli, M.M.K. (2011) 20 mars 2011, lettre au gouverneur de la BCT (20 mars 2011, lettre au gouverneur de la BCT) [Blog] le blog Dette Tunisie. Disponible sur: <http://dettetunisie.over-blog.com/article-20-mars-2011-lettre-au-gouverneur-de-la-bct-69904909.html>.

Cependant, après le soulèvement, d'autres Tunisiens sont allés au-delà du rejet de la responsabilité de tous les maux économiques sur la famille de Ben Ali et le capitalisme de copinage. Ils ont adopté une approche radicale, qui a remis en question le rôle de la Banque mondiale, du FMI et d'autres créanciers dans le maintien de la dette de la Tunisie et de sa dépendance ultime vis-à-vis de l'Europe et des IFI.⁷³ « La dette extérieure n'est pas une question secondaire par rapport aux luttes sociales en cours auxquelles est confrontée la révolution tunisienne actuelle, elle est au cœur de la lutte », a écrit Fathi Chamkhi, activiste tunisien et leader de la section tunisienne du Rassemblement pour une Alternative Internationale du Développement (RAID), avant le soulèvement. Chamkhi est devenu plus tard député et a joué un rôle dans l'introduction d'une législation pour l'audit de la dette publique. « Cela soulève des questions économiques, politiques et sociales qui ont trait à la souveraineté populaire et au contrôle étranger, et à la manière dont nous divisons les richesses du pays et obtenons des droits pour tous les Tunisiens », a écrit Chamkhi.⁷⁴

En mars 2011, le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), un réseau européen de la société civile, a coordonné une lettre appelant à « la suspension immédiate du remboursement de la dette de l'UE par la Tunisie (avec des intérêts gelés) et à un audit de la dette ».⁷⁵ Plus de soixante-dix membres du Parlement européen et des parlementaires des États membres de l'UE ont signé la lettre. Des groupes de la société civile tunisienne comme RAID, le groupe Auditons les créances envers la Tunisie (ACET) et l'UGTT ont repris l'appel avant que les partis politiques ne commencent également à faire pression pour une législation visant à suspendre le remboursement de la dette en attendant un audit de la dette.⁷⁶ « Le service de la dette en Tunisie est à la fois un obstacle au développement et un instrument de pillage et de soumission inhérent au processus visant à assurer que les pays du Sud sont endettés envers les pays du Nord », a écrit Chafik Ben Rouine, membre de l'ACET, président et cofondateur de l'Observatoire Tunisien de l'Économie en 2013.⁷⁷

Les remboursements annuels du service de la dette publique n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. En 2010, les remboursements du service de la dette représentaient 3,3 milliards de TND (environ 2,3 milliards à l'époque).⁷⁸ Ce chiffre devait atteindre 9,3 milliards de TND en 2019 (environ 3,2 milliards à l'époque).⁷⁹ Pour 2020, le service de la dette devait atteindre 11,6 milliards de TND.⁸⁰ En pourcentage du budget, cela représente un passage de 18,1% du budget annuel consacré au service de la dette publique en 2010 à 22,8 % en 2019. Le ratio dette publique/PIB de la Tunisie a également augmenté, passant de près de 40 % dans les années précédant le soulèvement de 2010-2011⁸¹ à 77 % à la fin de 2018⁸². En 2010, 61 % de la dette publique totale de la Tunisie était extérieure, alors que ce chiffre est passé à 74 % en 2018.⁸³

73) Voir SBolicina (2011) dictature de la dette [Vidéo en ligne]. 28 mai.

Disponible sur: shorturl.at/bvOPR; Voir aussi Mongi Aouinet (2011) La jeunesse insolente ne paiera pas la dette de Zaba [Vidéo en ligne]. 21 mars.

Disponible sur: shorturl.at/hzCQ6

74) Chamkhi, F. (2012) 'al maduneeya al-kharajeeya wa al-thawra al-Tunisiyya' (Dette extérieure et révolution tunisienne), al-thawra da'ima, 2, printemps, pp. 143-146, traduit et cité par Hanieh, A. (2013) Lineages of Revolt: Issues of Contemporary Capitalism in the Middle East, p. 168.

75) CADTM (2011) Appel: Pour un audit des dettes de la Tunisie envers l'UE. 16 mars [en ligne]. Disponible sur: <https://www.rosalux.eu/topics/global-power-and-resistance/call-for-an-audit-of-tunisia-debts-to-the-eu>

76) Fernández-Molina, I. (2018) «Modeling for a living: two-level games and rhetorical action in the foreign debt negotiations of post-revolution Tunisia», The Journal of North African Studies, mars, p. 11-12.

77) Ben Rouine, Ch. (2013) «Comment le FMI et la finance mondiale tentent de bloquer un examen démocratique de la dette de la Tunisie», CADTM, 17 juillet [en ligne]. Disponible sur: <http://www.cadtm.org/How-the-IMF-and-global-finance-are>

78) Banque Centrale de Tunisie (2011) Dette Extérieure de La Tunisie 2010, décembre, p. 17 [En ligne]. Disponible sur: shorturl.at/csY02

79) Reuters (2018) Le paiement de la dette de la Tunisie en 2019 atteindra un record de plus de 3 milliards de dollars. 17 septembre [en ligne]. Disponible sur: <https://af.reuters.com/article/investingNews/idAFKCN1LX1C6-OZABS> ; voir aussi Marsad Budget [en ligne]. Disponible sur: <https://budget.marsad.tn/ar/>

80) Agence de presse TAP (2019) citant FTDES [Twitter]. 25 octobre, à 14 h 37 Disponible sur: shorturl.at/hkF05

81) Banque centrale de Tunisie (2011, p. 10).

82) Banque centrale de Tunisie (2019) Rapport annuel 2018, juin, p. 39 [En ligne]. Disponible sur: shorturl.at/nw59

83) Calculs de l'auteur à l'aide des rapports officiels de la Banque centrale de Tunisie.

Tableau : Composition de la dette publique de la Tunisie et rapport au PIB, budget annuel 2010-2018

	2010	2018
Dettes publiques en pourcentage du PIB	40,2	76,7
Remboursements de la dette publique en pourcentage du budget annuel total	18,1	22,2
Pourcentage de la dette publique de la Tunisie qui est externe	61,0	74,0

Source: calculs de l'auteur à l'aide des lois de finances de 2010 et 2018 et des rapports annuels de la Banque centrale de Tunisie de 2010 et 2018.

Un audit de la dette et une annulation de la dette odieuse pourraient avoir libéré les engagements budgétaires de la Tunisie d'investir dans des projets conçus pour répondre aux exigences sociales et économiques du soulèvement de 2011. Au lieu de cela, la Banque mondiale, le FMI et d'autres créanciers tunisiens ont décidé de soutenir la transition politique de la Tunisie en s'engageant à accorder davantage de prêts. En mai 2011, les gouvernements et institutions internationales ont promis jusqu'à 40 milliards de dollars⁸⁴ d'aide macroéconomique à plusieurs pays arabes « en transition » dans le cadre du Partenariat de Deauville, dans le cadre d'un sommet du G8 « pour apporter un soutien politique et financier aux pays arabes ». ⁸⁵ En septembre 2011, le FMI, la Banque mondiale et plusieurs autres IFI ont publié une déclaration dans laquelle ils s'engagent à soutenir le Partenariat de Deauville « sur la base (i) d'un processus politique pour appuyer la transition démocratique et (ii) d'un cadre économique pour un gouvernement transparent et responsable ainsi qu'une croissance durable et inclusive ». Cette déclaration, signée par les dirigeants des IFI, a priorisé l'appui de la « gouvernance, de la transparence et de la responsabilité des activités économiques » et de l' « inclusion sociale et économique », affirmant que « les aspirations des peuples de la région méritent le soutien sans réserve de la communauté internationale ». ⁸⁶

Le « cartel des donateurs » du Partenariat de Deauville « a été une pierre angulaire des politiques économiques adoptées en Tunisie pendant la période de transition », affirme Jihen Chandoul, responsable de la recherche sur les politiques et les plaidoyers et cofondatrice de l'Observatoire Tunisien de l'Économie. ⁸⁷ « Il suit la même logique et les mêmes schémas historiques qui avaient déjà été mis en œuvre avec le dernier plan d'ajustement structurel du FMI en 1986 et vise à renforcer et à étendre la libéralisation de l'économie tunisienne. Depuis 2011, la dette publique extérieure a augmenté de manière substantielle grâce à ce partenariat, passant de 40,7% du PIB en 2010 à 63,7% du PIB en 2017. Les gouvernements successifs ont de plus en plus perdu leur capacité de manœuvre (par exemple, leur « espace politique ») sur les décisions politiques et économiques à cause de cette

84) Moffett, S., Boschat, N. et Horobin, W. (2011) «G-8 Pledges \$ 40 Billion for Arab Spring », Wall Street Journal, 28 mai [en ligne]. Disponible sur: <https://www.wsj.com/articles/SB10001424052702304520804576348792147454956>

85) «Encourager la transformation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient: le partenariat de Deauville», un résumé disponible sur un site Web spécial créé pour marquer la présidence allemande de la présidence du G7 en 2014 et 2015, créé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et dernière mise à jour décembre 2015. Voir BMZ (2015) Encourager la transformation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient: le partenariat de Deauville [en ligne]. Disponible sur: <https://shorturl.at/cdzIN>.

86) FMI (2011) «Deauville Partnership, International Financial Institutions (IFIs) statement», IMF News, 10 septembre [en ligne]. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/29/18/04/dm091011>

87) Chandoul, J. (2015) «Le Partenariat de Deauville, à l'origine des politiques économiques en Tunisie» (Le partenariat de Deauville, à l'origine des politiques économiques en Tunisie), Observatoire tunisien de l'économie, 17 septembre [en ligne]. Disponible sur: shorturl.at/cforD

spirale de la dette », écrit Chandoul.⁸⁸ Fin 2018, le pourcentage de la dette de la Tunisie par rapport au PIB avait encore augmenté pour atteindre 77%.⁸⁹

Le retrait d'un projet de loi de la législature tunisienne appelant à un audit de la dette s'est produit en une période de crise, avec l'assassinat de l'homme politique populaire de gauche Chokri Belaid en février 2013 et un remaniement gouvernemental qui s'en est suivi. Le retrait du projet de loi a coïncidé avec le lancement de pourparlers entre le gouvernement tunisien et le FMI sur un accord de confirmation.⁹⁰ « C'est le remaniement ministériel qui a donné le feu vert pour que le tabou post-révolution de la Tunisie sur les emprunts auprès de cette Institution Financière Internationale décriée soit surmonté. Auparavant, le gouvernement Jebali avait été largement réticent à adhérer aux conditions habituelles du FMI impliquant des réformes structurelles, des mesures d'austérité et des réductions des dépenses publiques », soutient Fernández-Molina.⁹¹

Les nouveaux programmes de prêt du FMI et de la Banque mondiale

La Tunisie a signé un accord de confirmation avec le FMI le 7 juin 2013, pour un prêt de 1,1 milliard de DTS jusqu'au 31 décembre 2015. Le gouvernement tunisien a signé le prêt sans vote du corps législatif tunisien, malgré les assurances précédentes que toute loi doit passer par l'Assemblée Nationale Constituante élue. Le prêt a également été accordé malgré 72 députés appelant à un vote deux jours à l'avance.⁹² Le 20 mai 2016, la Tunisie a donc signé avec le FMI un accord de prêt au titre du mécanisme élargi de crédit pour un peu plus de 2 milliards de DTS, jusqu'au 19 mai 2020. Depuis 2011, la Tunisie a également signé 16 accords de prêt avec la Banque mondiale pour un total de 2,7 milliards d'euros.⁹³ Les prêts de la Banque mondiale les plus importants, les plus significatifs politiquement et les plus transformateurs ont été la série de quatre prêts pour la politique de développement, chacun d'entre eux totalisant environ un demi-milliard d'euros.

Les conditions attachées aux prêts du FMI et de la Banque mondiale se recoupent de manière significative, en respectant strictement la stratégie politique néolibérale traditionnelle. Cette continuité se produit malgré un changement dans le discours des IFI. « Les IFI ont tenté d'utiliser la période de l'après-2011 pour maintenir les caractéristiques essentielles des pratiques passées, tout en employant un nouveau langage et une sympathie pour les objectifs de justice sociale revendiqués par les soulèvements », conclut Hanieh dans une étude examinant les politiques du FMI et de la Banque mondiale envers la Tunisie, le Maroc et l'Égypte de 2011 à 2014.⁹⁴

Il est possible de discerner une certaine division du travail entre les conditions du FMI et celle de la Banque mondiale. En termes de restructuration économique significative, le FMI s'est placé en première ligne, appelant à dévaluer le dinar, monnaie tunisienne, à contenir la masse salariale du secteur public, à réduire les subventions, à recapitaliser les banques et renforcer l'indépendance de la BCT. Entre-temps, les prêts de la Banque mondiale pour la politique de développement détaillent explicitement les « mesures prises dans le cadre du programme » - celles qui ont déjà été prises avant

88) Chandoul, J. (2017) 'The IMF in Tunisia: Transitional Injustices', Observatoire tunisien de l'économie. 20 avril, p. 2 [En ligne]. Disponible sur: shorturl.at/opPQY

89) Banque centrale de Tunisie (2019) Rapport annuel 2018. Juin, p. 39 [En ligne]. Disponible sur: https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_ang.pdf.

90) Fernández-Molina, I. (2018, p. 11-13).

91) Fernández-Molina, I. (2018, p. 13).

92) Voir Hammami, MD (2013) «Tunisie: Quand le gouvernement de la Troïka contourne l'ANC pour conclure l'accord avec le FMI», Nawaat . 1er août [en ligne]. Disponible sur:shorturl.at/tvDOS

93) Calcul de l'auteur à l'aide des documents officiels de prêt de la Banque mondiale accessibles au public à l'adresse: <http://documents.worldbank.org/curated/en/docsearch/country/82575>

94) Hanieh, A. (2014) «Shifting Priorities or Business as Usual? Continuity and Change in the post-2011 FMI and World Bank Engagement with Tunisia, Morocco and Egypt », *British Journal of Middle Eastern Studies*, p. 16.

la nouvelle tranche de prêt dans le cadre d'un programme de réforme convenu au préalable. Ces prêts célèbrent les mesures législatives et réglementaires spécifiques que la Tunisie a prises.

L'ARP tunisienne a voté la loi 2017-35 en avril 2016, accordant à la BCT plus d' « indépendance ». Cette indépendance n'est pas spécifiquement définie dans le texte, laissant à l'interprétation le soin de déterminer si elle signifie l'indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif, du gouvernement, de l'État, des entreprises, des marchés financiers internationaux ou des IFI. Le mois suivant, le conseil d'administration du FMI a approuvé le prêt de 2,9 milliards de dollars (2 milliards de DTS) accordé à la Tunisie dans le cadre du mécanisme élargi de crédit, félicitant la Tunisie pour la réforme concernant la Banque Centrale et notant que l' « indépendance accrue de la banque centrale renforcera l'efficacité de la politique monétaire, tandis qu'une plus grande flexibilité des taux de change renforcera les tampons de réserves et facilitera l'ajustement externe ».⁹⁵

Selon Chandoul, cette indépendance équivaut à une privatisation : une démarche visant à « transférer la gestion des politiques de change du secteur public (par le biais de la gestion de la BCT) au secteur privé (par le biais de la gestion des banques commerciales et du « pouvoir de marché »).⁹⁶ Plus important encore, Chandoul note que la nouvelle loi diverge de la définition légale du rôle de la BCT selon la loi 1988-119, qui stipule dans l'article 33 que « la banque centrale a pour mission générale de défendre la valeur de la monnaie et de veiller à sa stabilité ».⁹⁷ Dans la nouvelle loi, l'objectif principal de la BCT est redéfini dans l'article 7 et est relégué au « maintien de la stabilité des prix ».

Ne plus défendre le dinar a ouvert la voie à la dévaluation. L'argument avancé par le FMI était que la « dépréciation » du dinar (la version dépolitisée de la « dévaluation ») lui « permettrait d'évoluer en fonction de l'offre et de la demande sur le marché des changes ... stimulant la création d'emplois et soutenant le secteur exportateur tunisien, qui a déjà bénéficié d'une meilleure compétitivité des prix ».⁹⁸

Les documents du FMI restent flous quant au sens pratique de l'expression « soutenir le secteur des exportations tunisiennes ». En 2017, 80 % des exportations de la Tunisie étaient destinées à l'Europe, tandis que 63 % de ses importations provenaient de l'Europe.⁹⁹ Comme l'a reconnu la Banque mondiale dans « la révolution inachevée », son examen de la politique de développement de 2014, l'« intégration commerciale de la Tunisie s'est largement limitée à l'assemblage et à la réexportation de produits pour la France et l'Italie ».¹⁰⁰ Les capitaux internationaux ont trouvé la Tunisie attrayante pour sa main-d'œuvre bon marché dans la chaîne de production de produits de consommation destinés aux marchés européens. En outre, un dinar plus faible se traduit souvent par des coûts plus élevés pour l'importation des matières premières et des biens d'équipement nécessaires à l'assemblage des composants destinés à l'exportation. Dans la production de poutres de câblage, par exemple, la Banque mondiale a constaté que « les matières premières représentent à elles seules plus de 70 % du coût total des produits ».¹⁰¹ En conséquence, la dépréciation a affecté la balance commerciale de la Tunisie de 1,1 milliard de dinars en 2016 et d'un autre milliard au cours du premier semestre 2017, selon les chiffres de la BCT mis en évidence dans un rapport d'octobre 2017 de l'Observatoire

95) FMI (2016) « Le Conseil d'administration du FMI approuve un accord élargi de 2,9 milliards de dollars au titre de la Facilité élargie pour la Tunisie », communiqué de presse du FMI n ° 16/238, 20 mai [en ligne]. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/14/01/49/pr16238>.

96) Chandoul, J. (2017, p. 8).

97) Chandoul, J. (2017, p. 1).

98) FMI (2018) Foire aux questions du FMI sur la Tunisie. Dernière mise à jour: 28 septembre 2018 [En ligne]. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/Countries/TUN/tunisia-qandas#Q3>.

99) Voir le profil de pays de l'Observatoire de la complexité économique (sans date) Tunisie [En ligne]. Disponible sur: <https://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/tun/>.

100) La Banque mondiale (2014, p. 21).

101) Banque mondiale (2014, p. 227).

Tunisien de l'économie (OTE). « Au lieu d'alléger les déficits commerciaux comme le prévoyait le FMI, la dépréciation du dinar les a au contraire augmentés », a constaté l'OTE.¹⁰²

L'une des principales conditions du récent prêt du FMI a ciblé la réduction de la masse salariale du secteur public par des plans de retraite anticipée, le gel des salaires et le gel des embauches. Entre-temps, la Banque mondiale a souligné que la main-d'œuvre « bon marché » de la Tunisie était un « avantage »¹⁰³ et a appelé à réduire le salaire minimum ou à accorder aux employeurs une certaine flexibilité pour le salaire minimum.¹⁰⁴ La pression exercée pour maintenir les salaires bas afin de réduire le financement de l'État tout en améliorant l'attrait de la Tunisie pour les investisseurs, ainsi que l'inflation causée par la dépréciation du dinar indiquent que les salaires réels sont encore une fois en diminution en Tunisie.¹⁰⁵

Entre-temps, la Banque mondiale a, avec chaque prêt de la politique de développement, célébré les actions passées en accord avec sa vision néolibérale prise par la Tunisie. Dans le prêt de novembre 2012, la Banque mondiale a célébré le décret de réforme des entreprises de la Tunisie, la poursuite de la libéralisation du secteur des télécommunications, l'audit de trois banques publiques et la publication par la BCT d'une circulaire sur les réglementations et un meilleur accès à l'information sur les institutions et les mécanismes publics¹⁰⁶. En mai 2014, la Banque mondiale a célébré les réformes tunisiennes de réduction des tarifs et de libéralisation des câbles de fibre optique et des stations câblées, l'examen plus minutieux des trois banques publiques et les mesures de réforme des marchés publics.¹⁰⁷ En octobre 2015, la Banque mondiale a félicité la Tunisie pour la « simplification » des réglementations, la poursuite de la libéralisation du secteur des télécommunications avec le décret 2014-4773, la restructuration de l'entreprise publique de télécommunications, la restructuration des banques publiques, la publication d'un rapport officiel sur les finances des entreprises publiques pour la période 2010-2012 et la présentation au Parlement d'une loi sur l'accès à l'information¹⁰⁸. En juin 2017, un prêt de la Banque mondiale a célébré les réformes de la Tunisie, notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur la concurrence, un nouveau code des investissements, une nouvelle loi sur les partenariats public-privé (PPP) et « le soutien à l'esprit d'entreprise et l'approfondissement de l'accès au financement ».¹⁰⁹ En juin 2018, la Banque mondiale a approuvé par écrit les mesures prises par le gouvernement pour « éliminer les obstacles à l'investissement » (ou déréglementer les procédures d'investissement), réduire les subventions à l'énergie et promouvoir le développement des énergies renouvelables dans le secteur privé, et cibler le bien-être social.¹¹⁰

102) Ben Rouine, Ch. (2017) « *The Negative Impact of the Tunisian Dinar drop on Trade Deficit* », Observatoire tunisien de l'économie. Data Analysis No. 11, 26 octobre [en ligne]. Disponible sur: https://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/datanalysis_11_change_effect_eng.pdf, cité dans Allriza, F. (2018) "Two Classes Left - Rich and Poor": Sinking Tunisia's monnaie », Middle East Eye. 4 mai [en ligne]. Disponible sur: : https://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/datanalysis_11_change_effect_eng.pdf.

103) Angel-Urdinola, D.F., Nucifora, A. et Robalino, D. (éd.) (2015) Politique du travail pour promouvoir de bons emplois en Tunisie: Revisiter la réglementation du travail, la sécurité sociale et les programmes actifs du marché du travail. Rapport n° 92871. La Banque mondiale, p. 24.

104) Ibid, p. 2.

105) Voir Ben Rouine, Ch. (2018) « Inflation and Interest Rates: FMI's failure », Observatoire tunisien de l'économie. Data Analysis No. 18, 14 juin [en ligne]. Disponible sur: https://www.economie-tunisie.org/sites/default/files/20180614-da18_inflation-bap-fra.pdf.

106) Banque mondiale (2012) Prêt 8210-TN, novembre, p. 6.

107) Banque mondiale (2014) Prêt 8358-TN, mai, p. 5.

108) Banque mondiale (2015) Prêt 8536-TN, octobre, p. 6.

109) Banque mondiale (2017) Prêt 8761-TN, juin, p. 6.

110) Banque mondiale (2018) Prêt 8885-TN, juin, p. 4.

3 Effets socio-économiques de l'influence récente des IFI

Un compte rendu complet des effets sociaux de la dernière série de réformes néolibérales coordonnées et promues par le FMI et la Banque mondiale par le biais de prêts conditionnels nécessitera des investissements dans la recherche, la coordination entre les chercheurs de différentes disciplines et spécialisations, des plates-formes institutionnelles orientées vers la politique et du temps. Cependant, certaines données préliminaires suggèrent que les récentes réformes politiques néolibérales ont des effets négatifs sur les indicateurs socio-économiques. La dépréciation du dinar a déjà fait grimper l'inflation à des niveaux supérieurs à 7 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 1991, au cours de la dernière période d'ajustement structurel du FMI.¹¹¹ En outre, les taux d'inflation ont constamment augmenté encore plus pour les prix des denrées alimentaires et des transports, qui dépendent tous deux des importations et affectent de manière disproportionnée les segments les plus pauvres de la société qui dépensent plus en pourcentage de leur budget personnel pour ces nécessités.¹¹²

Le président de l'UGTT, Nouredine Taboubi, a déclaré en mai 2019 que les augmentations salariales pour 2018 et 2019 ont été annulées par la hausse des prix.¹¹³ Une étude de décembre 2018 de l'Institut national de la consommation de Tunisie (INC) a révélé que 1,8 million de familles tunisiennes vivent dans l'endettement et « ne peuvent pas s'en sortir sans tous les types ... de dettes et ne peuvent pas vivre sans dettes en raison de leur situation difficile ». La même étude, citant les données de la BCT, a constaté que les créances non recouvrables dans les banques tunisiennes ont augmenté de 127 % entre 2010 et 2018.¹¹⁴ 12 % des prêts bancaires en 2017 et 2018 concernaient des dettes de consommation et de nombreux Tunisiens ont eu recours à l'endettement informel auprès des épiciers et des commerçants locaux, ce qui est difficile à mesurer à un niveau systématique.¹¹⁵

Les coûts croissants des importations ont également eu des répercussions sur les consommateurs et les entreprises. Les entreprises locales ont vu leurs marges se resserrer à mesure que les matières premières et les biens d'équipement importés sont devenus plus chers, tandis que les taux d'intérêt ont augmenté sous la pression du FMI, ce dernier rendant la dette à court terme pour couvrir les coûts de gestion des entreprises plus chère¹¹⁶. Dans un exemple de dépréciation du dinar conditionnée par le FMI et de l'augmentation des coûts des matières premières importées qui en découle, environ 30000 vaches laitières tunisiennes ont été vendues à l'Algérie fin 2018 parce que les producteurs laitiers perdaient de l'argent en raison du prix du lait qui ne suivait pas l'augmentation du prix des aliments pour le bétail.¹¹⁷ Une pénurie de lait sur le marché intérieur tunisien s'en est suivie, les revendeurs faisant grimper les prix à la consommation.

111) Ben Rouine, Ch. (2018).

112) Par exemple, la Tunisie importe environ 60 % de ses céréales; Voir ITES (2017) Revue stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie, Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES) - Programme Alimentaire Mondial, juillet, p. 2 [En ligne]. Disponible sur: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000064214/download/>.

113) Mosaïque FM (2019) Taboubi : la hausse des prix a absorbé les majorations. 1er mai [en ligne]. Disponible sur: <https://www.mosaïquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/538091/taboubi-la-hausse-des-prix-a-absorbe-les-majorations>.

114) Institut national de la consommation (2019) Premiers résultats d'une enquête sur l'endettement des ménages tunisiens, 15 avril [en ligne]. Disponible sur: <http://inc.nat.tn/fr/premiers-r%C3%A9sultats-d%E2%80%99une-enqu%C3%AAt-sur-l%E2%80%99endettement-des-m%C3%A9nages-tunisiens>.

115) Pour un rapport sur ce phénomène, voir Blaise, L. (2019) " Toujours dans la rouge: en Tunisie, près de deux familles sur trois sont endettées " (Toujours dans la zone rouge: près de deux familles sur trois sont endettées au Tunisie), Middle East Eye. Édition française, 13 mai [en ligne]. Disponible sur: <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/toujours-dans-le-rouge-en-tunisie-pres-de-deux-familles-sur-trois- sont-endettées>.

116) Pour un exemple de plaidoyer du FMI en faveur de taux d'intérêt plus élevés, voir Country Focus (2018) Tunisia's Outlook in 4 Charts. 22 octobre [en ligne]. Disponible sur: <https://www.imf.org/en/News/Articles/2018/10/17/NA102218-tunisia-economic-outlook-in-four-charts>.

117) Blaise, L. (2018) « Tunisie: les éleveurs pris à la gorge par la crise du lait » (Tunisia: Dairy Farmers Stretched to the Limit by Milk Crisis), Middle East Eye. Édition française, 20 décembre [en ligne]. Disponible sur: <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/tunisie-les-eleveurs-pris-la-gorge-par-la-crise-du-lait>.

La fuite des cerveaux semble également augmenter en raison de la chute de la monnaie, de la stagnation du chômage et de la suspension de l'embauche de professionnels qualifiés par l'État, conformément aux conditions du FMI sur l'embauche dans le secteur public et le gel des salaires.¹¹⁸ Depuis 2016, selon l'Ordre des ingénieurs tunisiens, environ 10000 ingénieurs tunisiens ont émigré à l'étranger pour travailler.¹¹⁹ Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins de Tunisie a informé un autre média qu'en 2017, 47 % des médecins nouvellement inscrits - pour la plupart de jeunes médecins - ont émigré. Ce chiffre contraste avec les juste 6 % de 2013.¹²⁰

Alors que les diplômés tunisiens sont partis dans un contexte de fuite croissante des cerveaux vers l'Europe, beaucoup d'autres, avec ou sans éducation, ont tenté d'émigrer vers l'Europe, souvent sur des embarcations dangereuses et face à une police des frontières hautement sécurisée. L'Italie et la Tunisie ont détenu près de 9000 migrants tunisiens en 2017, ce qui reflète un pic dans la tendance à partir de 2015.¹²¹ Des centaines d'autres migrants sont morts en quittant les côtes tunisiennes ces dernières années, dont beaucoup de ressortissants tunisiens. Ce schéma reflète un désespoir croissant face à la dynamique économique. Les protestations socio-économiques ont également pris la forme de suicides par auto-immolation - entre 250 et 300 chaque année depuis 2011.¹²²

Les troubles sociaux se sont le plus directement exprimés contre les conditions d'austérité qui ont accompagné le prêt du FMI en janvier 2018, lorsqu'une nouvelle loi budgétaire avec des augmentations de la TVA et des réductions de subventions a déclenché des protestations dans tout le pays. Un mouvement hashtag Fech Nstanneu (Qu'attendons-nous?) a tenté de canaliser cette résistance spontanée mais fragmentée aux politiques néolibérales en une position concrète et une alternative législative.¹²³ Un mouvement visant à bloquer l'ALECA - un nouvel accord de libre-échange entre la Tunisie et l'Europe qui vise à libéraliser les services et l'agriculture et à remodeler la réglementation tunisienne selon les lignes directrices de l'UE¹²⁴ - s'est développé au fur et à mesure que les négociations se sont poursuivies. Néanmoins, la Banque mondiale a poursuivi son soutien à l'ALECA dans le cadre de l'amélioration des « conditions de facilitation des échanges » de la Tunisie.¹²⁵

Malgré les effets et réactions socio-économiques clairement négatifs à l'influence du FMI et de la Banque mondiale sur l'orientation néolibérale des réformes économiques de la Tunisie liées à la conditionnalité des prêts, la poursuite du dernier programme de réformes aura certainement des effets politiques, économiques et sociaux encore plus profonds en Tunisie à l'avenir. La question de savoir si les prêts des IFI étaient nécessaires en Tunisie à des moments clés soulève également des questions concernant le processus d'élaboration de la politique intérieure et nécessitera des recherches plus approfondies. Il appartiendra aux futurs historiens et économistes politiques d'évaluer l'étendue de l'influence actuelle des IFI et leur rôle dans la refonte continue de l'intégration économique de la Tunisie dans le monde, dans une relation de dépendance par rapport aux demandes du marché européen.

118) Pour des informations sur les Tunisiens qui voient un lien entre la dépréciation de la monnaie et leurs propres perspectives économiques, voir Lakhali, M. (2019) « Tunisia: Illegal migration and brain-drain, two faces of the same coin », Nawaat. 7 mai [en ligne]. Disponible sur: shorturl.at/dwAU7.

119) Ibid.

120) Samoud, W. (2018) « Le nombre de médecins quittant le pays double d'une année à une autre », s'alarme le président du Conseil de l'Ordre des médecins », Huffpost Tunisie, 14 janvier [en ligne]. Disponible sur: https://www.huffpostmaghreb.com/2018/02/14/medecin-tunisie_n_19231322.html.

121) Herbert, M. et Gallien, M. (2017) « Out of the Streets and Into the Boats: Tunisia's Irregular Migration Surge », MENA Source. Atlantic Council, 27 novembre [en ligne]. Disponible sur: shorturl.at/jzX14.

122) Ayeub, H. (2019) Suicide en Tunisie: actes de désespoir et de protestation [Blog] Blog Critical Arabian Studies. Revue de l'économie politique africaine, trans. Max Ajl, May [En ligne]. Disponible sur: <https://roape.net/2019/05/05/14/suicide-in-tunisia-actes-of-despair-and-protest/>

123) Aliriza, F. (2018) « ANALYSE: la Tunisie s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux causes des émeutes d'austérité », Middle East Eye. 15 janvier [en ligne]. Disponiblesur: <https://www.middleeasteye.net/news/analysis-tunisia-tackles-symptoms-rather-cause-austerity-emeutes>.

124) La rédaction de Barr al Aman et Aliriza, F. (2019) ALECA / Tunisie: L'agriculture à l'épreuve de la souveraineté alimentaire, 2 janvier [en ligne]. Disponible sur: <https://news.barralaman.tn/aleca-tunisie-commerce-agricole-vs-souverainete-alimentaire/>

125) Banque mondiale (2018) Examen des performances et de l'apprentissage du cadre de partenariat avec le pays pour la République tunisienne pour la période 2016-2016. Rapport n° 123957, 22 mai, p. 24 [En ligne]. Disponible sur: shorturl.at/TKP8.

À propos de l'auteur

Fadil Aliriza est un journaliste et chercheur indépendant qui s'intéresse à la Tunisie depuis 2011. Il a également travaillé comme journaliste en Turquie et en Libye. En tant que chercheur, Fadil Aliriza a été affilié à Human Rights Watch et au Carnegie Endowment for International Peace. Au sein de Carnegie, Fadil Aliriza a d'abord été rédacteur invité du journal Sada et a ensuite coécrit un article évaluant le programme de réformes économiques libérales de la Tunisie. Avant cela, en 2015, dans le cadre d'une bourse de visite au Legatum Institute, il a écrit une monographie sur les implications politiques de la stratégie antiterroriste de la Tunisie. Ses rapports et analyses ont été publiés dans le Washington Post, Foreign Policy, et Middle East Eye entre autres. Ses travaux les plus récents portent sur l'élaboration de la politique économique en Tunisie. Fadil est titulaire d'une maîtrise en politique du Moyen-Orient de la School for Oriental and African Studies (SOAS) de l'Université de Londres.



من أجل تنمية أكثر **عدالة**
For **Socially Just** Development

Publié en 2020 par
Friedrich-Ebert-Stiftung



www.fes-mena.org